

FICHE DE POSTE

Le Conservatoire du littoral recrute pour la délégation outre-mer – antenne de Guadeloupe un

Chargé de projet « Restauration de la forêt marécageuse de Jarry » (pour une durée de 30 mois)

Poste de catégorie A ouvert

- Aux agents contractuels de droit public en CDD
--

Créé par la loi du 10 juillet 1975, le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, établissement public administratif de l'Etat, a pour mission de mener en partenariat avec les collectivités territoriales une politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral et des rivages lacustres, en veillant au respect des sites naturels et de l'équilibre écologique. Les directions et les services nationaux du siège sont situés à Rochefort, l'établissement dispose d'une entité à Paris (directrice du Conservatoire, délégation communication et délégation outre-mer) et de 10 délégations de rivages.

Description de la délégation outre-mer et de ses antennes

La délégation outre-mer est basée à Paris et coordonne l'action de 6 antennes permanentes situées dans les régions outre-mer : Guyane, Guadeloupe, Martinique, Saint Martin, La Réunion et Mayotte. Elle est composée d'une vingtaine d'agents repartis dans les antennes et de 3 agents en métropole.

La délégation met en œuvre sous l'autorité de la directrice de l'établissement la politique de préservation des rivages de l'outre-mer qui est proposée par les conseils de rivages puis validée par le conseil d'administration.

Une déléguée-adjointe, en poste en Guadeloupe, assure le pilotage et la coordination de l'action des antennes du Conservatoire sur les rivages français d'Amérique (Guyane, Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy).

L'antenne de Guadeloupe met en œuvre sous l'autorité de la déléguée-adjointe les actions du Conservatoire.

Au 1^{er} janvier 2019, le Conservatoire protège 70 sites en Guadeloupe, qui couvrent une surface d'environ 8 182 ha.

Description du projet et des missions

Depuis 2015, le Conservatoire du littoral met en œuvre un plan de reconquête du littoral sur l'ensemble des sites en Guadeloupe.

Il porte plus spécifiquement un projet de restauration de la forêt marécageuse de Jarry. Ce projet vise tout d'abord à restaurer les habitats naturels et les fonctions biologiques et hydrauliques associées. Il s'attache également à réaliser une valorisation du site qui passe par la mise en place de sentiers. Enfin, la mise en place de la gestion du site avec les partenaires du Conservatoire constitue une part importante de ce projet.

La zone industrielle et commerciale de Jarry constitue la principale zone économique de l'île de Guadeloupe. La zone humide de Jarry qui a été affectée au Conservatoire en 2010 a subi depuis les années 1970 de nombreuses pressions (pollutions, remblais, occupations...).

Ce site est aujourd'hui partiellement coupé de ses apports en eaux douces et en eaux marines, et subit un grave dépérissement des formations végétales. Cette déconnexion engendre de plus, d'importantes conséquences hydrauliques, sanitaires et génèrent des crises écologiques à chaque débordement lors des événements climatiques exceptionnels.

Le site fait également l'objet d'occupations industrielles illégales par des remblais sur la zone humide et de pollutions impactant directement les fonctionnalités de la zone humide.

Le chargé de projet est en charge de la coordination de ce projet et plus particulièrement chargé des missions suivantes :

- Mise en œuvre du volet diagnostic du site :
 - o Lancement des études dédiées avec rédaction des clauses techniques des marchés, proposition d'analyse des offres
 - o Suivi des études et des prestataires
- Mise en œuvre du volet reconquête et restauration écologique :
 - o Lancement des marchés de travaux nécessaires à la restauration écologique des sites (rédaction CCTP, analyse et exécution)
 - o Suivi des travaux et des prestataires sur le site
 - o Accompagnement des travaux sous maîtrise d'ouvrage des partenaires
- Participation aux actions de reconquête liées aux occupations illégales (notamment prescriptions sur les modalités de restauration des emprises libérées)
- Mise en œuvre du volet valorisation du site :
 - o Lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre
 - o Lancement des marchés de travaux nécessaires à la mise en place de la valorisation (rédaction CCTP, analyse et exécution)
 - o Suivi des travaux et des prestataires sur le site
- Participation à l'action concernant la gestion du site avec la mise en place d'un plan de gestion et d'une gestion impliquant les partenaires
- Mise en œuvre d'actions de communication et de valorisation du projet (y compris journées d'échanges techniques)
- Organisation des réunions du comité de pilotage, de concertation et d'information liées au projet (invitation, animation, compte rendu...)
- Montage de dossiers de demandes de financements (fonds européens, ODE, mécénat...)
- Suivi administratif des conventions de partenariats et de financement
- Suivi du projet avec un reporting administratif et financier

Relations hiérarchiques et fonctionnelles

Le chargé de projet est placé sous l'autorité hiérarchique de la déléguée-adjointe pour les rivages français d'Amérique. Ce projet implique un travail et une synergie importante avec l'équipe de Guadeloupe. Il doit veiller à ce que le projet se fasse de manière concertée et cohérente.

En interne, il est en relation fonctionnelle avec les agents de la délégation Outre-mer et les services nationaux.

En externe, il exécute sa mission en contact avec les administrations, les collectivités territoriales, les entreprises et les autres usagers.

Caractéristiques du poste

Poste de catégorie A : agent contractuel de droit public en CDD de 30 mois.

La politique des ressources humaines du Conservatoire du littoral vise à garantir un recrutement respectueux des principes de non-discrimination et de diversité. Ainsi, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi.

Profil et compétences requises

BAC + 4 ou 5 dans les domaines de la gestion de projets en espaces naturels :

- Expérience et maîtrise de la gestion de projet
- Connaissances de la gestion des espaces naturels
- Connaissances des procédures administratives et de marchés publics souhaitées

- Connaissances en écologie tropicale et plus particulièrement sur les zones humides souhaitées
- Maîtrise des logiciels bureautiques et du SIG
- Aptitude au travail de terrain en milieu tropical et connaissance du contexte ultramarin souhaitée

Savoir-être et savoir-faire

Bonnes qualités relationnelles

Prise de responsabilités, capacités d'initiatives, autonomie

Méthode, rigueur et autonomie

Gestion et reporting de projet

Bonnes capacités rédactionnelles

Goût pour le terrain et la compréhension de problématiques sur les espaces naturels en zone péri-urbaine

Capacités à rendre compte de façon rigoureuse

Capacités à s'intégrer rapidement dans une équipe et à être proactif.

Résidence administrative et date de prise de fonction

Le poste est à pourvoir à partir du 1^{er} juillet 2019. Il est localisé à Basse Terre (Guadeloupe).

Un bureau de passage sera également disponible à Petit Bourg à proximité du site de Jarry.

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature (CV, lettre de motivation dans un même fichier PDF) sont à déposer au plus tard le mercredi 15 mai 2019 au plus tard sur le site internet du Conservatoire www.conservatoire-du-littoral.fr

Renseignements sur le poste (aucune candidature ne doit être envoyée à cette adresse) :

Marie-Aurore Adrover Malnoury, déléguée-adjointe : Tél : 05 90 81 59 52

courriel : ma.adrover@conservatoire-du-littoral.fr